

# BULLETIN AGROMÉTÉOROLOGIQUE

## Situation météorologique

### Situation pluviométrique

Cette décade a été marquée par un retour timide des activités pluvieuses sur le territoire.

Au Nord, après une pause deux semaines les activités pluvieuses ont repris en toute fin de décade. Dans la région de Saint Louis, des quantités de pluie inférieures à 10 mm ont été recueillies durant la journée du 09, tandis que la région de Matam a connu 2 jours pluvieux (les 8 et 9 Septembre) avec des cumuls décadaires variant entre 35mm à Kanel et Ranérou et 7mm à Thilogne. A Louga après les pluies d'intensité modérée du 1er Septembre (entre 18.2mm à Kébémér et 1.1mm à Louga) une pause s'est installée jusqu'en fin de période. Ces pauses observées sont favorables à la prolifération des ennemis des cultures.

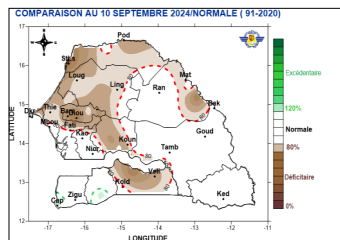
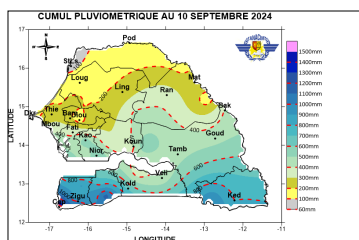
Sur la façade Ouest ce sont les pluies occasionnées par l'onde du 1er qui a interrompu la pause de quelques jours entamée la décade passée. Une pluie record de 111.4mm a été enregistrée à Thiadiaye. Cependant dans la région de Thiès cet épisode pluvieux a été suivi d'une accalmie jusqu'en fin de décade contrairement à Dakar qui a reçu des pluies modérées les 9 et 10 Septembre.

La même répartition a été notée dans le Centre du pays où les cumuls décadaires sont compris entre 4.2mm à Taif et 122.7mm à Kaffrine. Ces pluies notées en début et fin de décade ont été bénéfiques pour la poursuite du développement des cultures.

A l'Est, les pauses n'ont pas dépassé 3 jours, et les quantités de pluie reçues ont oscillé entre 22.8 mm à Tambacounda et 191 mm à Salémata.

Au Sud, le début et la fin de décade ont été pluvieux. La partie Sud Ouest après un certain ralentissement, a connu un regain des activités pluvio orageuses. Cap Skirring a enregistré une pluie extrême de 102 mm le 10 septembre et a obtenu le cumul décadaire le plus élevé, 212.2 mm.

Le cumul saisonnier est compris entre 66.7mm à Saint Louis et 1478mm au Cap Skirring. Les localités déficitaires concernent celles situées sur l'axe Saint Louis, Ogo, Semmé Louga, Linguère, Dakar, Kébémér, Bambey, Taif, Thiès, Diourbel, Niakhar, Gossas, Kaffrine, Kounghoul, Médina Yoro Foula, Vélingara.



### Perspectives pour la deuxième décade de Septembre 2024

Les épisodes pluvieux accompagnés d'orages sur les régions Sud et Ouest du pays durant la journée du 10 septembre 2024 seront suivies d'une courte pause. Les activités pluvio-orageuses reprendront sur tout le territoire national durant la période du 14 au 16 septembre 2024 avec des épisodes plus intenses au Sud, Centre et sur le littoral.

## Décade du 1er au 10 Septembre 2024

### Sommaire

- **Météo:** Retour timide des activités pluvieuses sur le pays
- **Hydrologie:** Légère baisse du niveau de l'eau à Bakel, tendance à la hausse sur le fleuve Sénégal
- **Situation agricole:** Flétrissement de l'arachide et du niébé dans commune de Fass Ngom (département de Saint Louis)
- **Situation pastorale:** Pâturage peu fourni à Louga, Thiès et Louga
- **Suivi de la végétation:** Croissance de la végétation critique dans le département de Podor

Stations	Cumul au 10 Sept (mm)		Normale 1991-2020
	2024	2023	
Saint Louis	66.7	372.1	188.4
Podor	107.4	228.5	182.5
Matam	258.9	279.6	329.0
Ranérou	367.2	552.6	349.6
Louga	186.8	343.0	248.2
Linguère	235.3	384.4	331.1
Diourbel	151.1	655.6	410.5
Bambey	207.9	550.0	410.4
Thiès	250.7	420.7	330.8
Mbour	364.1	516.7	430.6
Dakar Yoff	214.5	370.4	305.7
Fatick	376.4	536.1	463.3
Kaolack	565.6	557.6	481.3
Kaffrine	333.5	644.8	503.6
Kounghoul	394.1	446.8	568.2
Nioro du Rip	565.0	719.9	607.6
Tamba	465.1	473.3	552.2
Goudiry	461.6	433.4	495.1
Bakel	407.6	534.7	452.8
Kédougou	796.1	897.9	921.2
Kolda	687.0	926.3	824.5
Sédhiou	1149.0	759.2	844.6
Vélingara	422.0	662.2	689.1
Ziguinchor	1009.7	1077.6	1053.1
Cap Skirring	1478.0	1351.2	973.5

## Situation hydrologique

### Situation hydrologique dans le bassin versant du fleuve Sénégal

#### Station hydrométrique de Bakel

A la station hydrométrique de Bakel, la situation se présente comme suit: le plan d'eau est passé de 929 cm le 01 à 904 cm le 10 Septembre. La tendance est à la baisse de 25 cm.

Sur la même période, le niveau actuel du fleuve à Bakel est en delà (254 cm) de son niveau de l'année hydrologique dernière (2023-2024). Comparé à l'année hydrologique de la **plus faible hydraulicité**, le niveau est largement supérieur de **574 cm** et par rapport à l'année hydrologique de la **plus forte hydraulicité**, le niveau est inférieur de **227 cm** en moyenne (Figure 1).

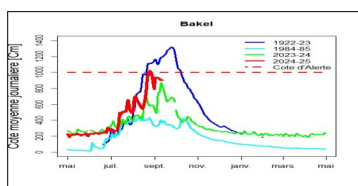


Figure 1 : Evolution du niveau (H en cm) du fleuve Sénégal à la station de Bakel

#### Station hydrométrique de Matam

A la station hydrométrique de Matam, la situation se présente comme suit: le niveau d'eau est passé de 757 cm le 01 Septembre à 783 cm le 10 Septembre. La tendance est à la hausse de 26 cm. Le niveau actuel du fleuve à la même période est supérieur à 194 cm par rapport à celui de l'année hydrologique précédente (2023-2024). Comparé à l'année hydrologique de la **plus faible hydraulicité**, le niveau est largement supérieur de **454 cm** et par rapport à l'année hydrologique de la **plus forte hydraulicité**, le niveau est inférieur de **168 cm** en moyenne (Figure 2).

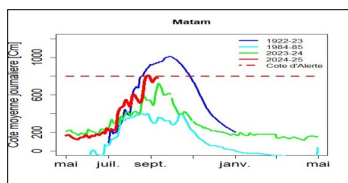


Figure 2 : Evolution du niveau (H en cm) du fleuve Sénégal à la station de Matam

#### Station hydrométrique de Podor

A la station hydrométrique de Podor, la situation se présente comme suit: le niveau de l'eau est passé de 429 cm le 01 à 462 cm le 10 Septembre. La tendance est à la hausse de 33 cm. La comparaison du niveau de l'eau de cette année avec celui de l'année passée (2023-2024) sur la même période montre une Hausse de 72 cm en moyenne. Comparé à l'année hydrologique de la **plus faible hydraulicité**, le niveau est largement supérieur de **288 cm** et par rapport à l'année hydrologique de la **plus forte hydraulicité**, le niveau est inférieur de **44 cm** en moyenne (Figure 3).

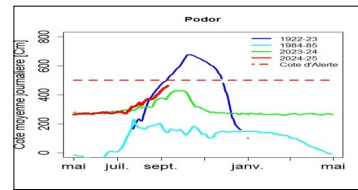


Figure 3 : Evolution du niveau (H en cm) du fleuve Sénégal à la station de Podor

#### Fleuve Sénégal à la station de Kidira sur la Falémé

A la station hydrométrique de Kidira sur la Falémé, la situation se présente comme suit: le niveau de l'eau est passé de 541 cm le 01 à 706 cm le 10 Septembre. La tendance est à la hausse de 147 cm. La comparaison du niveau de l'eau de cette année avec celui de l'année passée (2023-2024) sur la même période montre une baisse de 257 cm en moyenne. Comparé à l'année hydrologique de la **plus faible hydraulicité**, le niveau est largement supérieur de **495 cm** en moyenne (Figure 4).

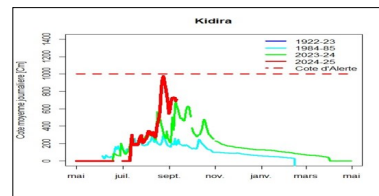


Figure 4 : Evolution du niveau (H en cm) de la Falémé à la station de Kidira

#### Fleuve Gambie à la station de Gouloumbou

A la première décade d'août, la situation à Gouloumbou se présente comme suit: le plan d'eau est passé de 564 cm le 01 à 725 cm le 10 Septembre. La tendance est à la hausse de 161 cm. Sur la même période, le niveau actuel du fleuve à Gouloumbou est en deçà de 18 cm, de son niveau de l'année hydrologique dernière (2022-2023). Comparé à l'année hydrologique de la **plus faible hydraulicité**, le niveau est largement supérieur de **266 cm** et par rapport à l'année hydrologique de la **plus forte hydraulicité**, le niveau est inférieur de **537 cm** en moyenne (Figure 5).

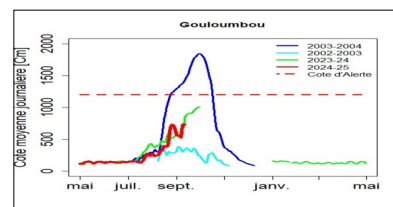


Figure 5 : Evolution du niveau (H en cm) du fleuve Gambie à la station de Gouloumbou

#### Conclusion :

La situation hydrologique dans les bassins des Fleuves Sénégal et Gambie est marquée par une tendance à la hausse, il y'a eu une légère baisse du niveau de l'eau à la station de Bakel.

## Situation agricole

**A Saint-Louis :** Les cultures sont en floraison. Le riz est au stade développement végétatif. Dans le département de Saint-Louis, les pauses pluviométriques répétitives et les faibles quantités de pluies enregistrées ont entraîné un déficit hydrique. D'ailleurs, le tableau comparatif de la pluviométrie de la présente saison des pluies montre nettement un écart élevé par rapport à l'année passée.

Un flétrissement de l'arachide et du niébé est observé dans les exploitations agricoles de la commune de Fass Ngom due à la pause pluviométrique. Par contre, la pastèque résiste jusqu'à présent. Les cultures maraichères sont aux stades de semis et de développement végétatif en passant par le repiquage.

**Dans la région de Dakar,** la première vague de semis de l'arachide est au stade floraison-début gynophorisation et le niébé est en floraison.

La deuxième vague de semis de l'arachide et du maïs sont au stade floraison et le niébé en ramification.

**Dans la région de Matam** la première vague de semis de l'arachide est floraison-gynophorisation, le mil est en épiaison, le niébé est en ramification, le sorgho en montaison.

La deuxième vague de semis du sorgho et du maïs sont en levée. On note un bon comportement végétatif malgré la pause observée ces derniers jours. Il n'y a pas d'impact.

**Dans la région de Louga** des pauses pluviométriques de **8 à 17 jours** ont été notées à la date du 09 septembre 2024.

## Situation phytosanitaire

La situation phytosanitaire de cette décade est marquée par les infestations de la chenille légionnaire d'automne, de pucerons et de cantharides principalement dans les régions de Louga, Tambacounda, Kaolack, Kaffrine, et Thiès. Ces infestations sont notées sur jachère, niébé, maïs, arachide et mil. Les traitements phytosanitaires se poursuivent avec le déploiement des Unités de Protection des Végétaux (UPV) au niveau des sites concernés. Ces dernières sont appuyées par les Comités de Lutte Villageois (CLV) équipés de pulvérisateurs manuels et d'atomiseurs.

### Les Pucerons

Dans les départements de Tivaouane (Nianène, Gatty Gningue), de Kébémér (Fallène Sélé Diagne, Darou Parba, Kocci Diop, Diégnakh, Diokoul, Sagatta guett, Kanène Ndiob, Thiolom Fall, Loro, Darou Mousty, Mbacké Cadior, Touba Merina), de Mbour (Nguinckho) et de Louga (Nguen Sarr, Sakal, Niomré, Mbédiène, Léona, Koki, Thiamène Cadior, Kelle Gueye) la présence de Pucerons au stade adultes a été signalée. Ces infestations ont été observées sur Jachère, champs d'arachide (floraison) et niébé (floraison). Sur une superficie d'environ 900 ha infestées, 670 ha ont été traités avec du Fénical 500 EC. Les traitements phytosanitaires se poursuivent au niveau des sites concernés.

**La chenille légionnaire d'automne** (*Spodoptera frugiperda*)

Des signalisations de la CLA sur maïs ont été notées à Keur Ndiaye LO (département de Rufisque), à Ndawène, Ndiédieng (département de Kaolack), à Thiamène Walo (département de Nioro) et à Darou Salam 2 (département de Koumpentoum) sur une superficie totale d'environ 80 ha. Les traitements phytosanitaires se poursuivent au niveau des localités touchées.

### Autres ravageurs

La présence de Cantharides sur mil au stade adulte est notée dans le département de Nioro (Keur Massar Ba, Keur Samba Yacine). Les 155 ha infestés ont été traités avec du Fénical 400 EC

Il a été noté également dans les départements de Birkelane (Touba Khadama, Ndiayène Waly), de Kaffrine (Kahi, Kawsara, Ndiary, Diamagadio) et de Koungheul (Ribot Kodioly) la présence de *Psalydolytta sp* et *Mylabris holosericea* sur champs de mil (épiaison, floraison). Du pesticide a été distribué aux paysans dont les champs sont infestés par ces coléoptères.

17 ha de cultures d'arachides ont été touchés par les larves de *Melolontha melolontha* qui attaquent les racelles des plantes. Ces infestations sont observées à Ndrame dans le département de Nioro.

(Poursuite traitements phytosanitaires)

## Situation pastorale

### La Situation des pâturages

Les pâturages sont de plus en plus disponibles et sont constitués de jeunes pousses d'herbes en phase de levée et de montaison. En effet, le couvert végétal est bien fourni dans les régions Sud et Sud-est du pays, moyennement fourni en paille de brousse avec des disparités éco-géographiques conséquentes dans les régions du centre et peu fourni dans le nord du pays. Ainsi, les quantités sont très variables entre les régions de St Louis, Louga et Thiès et la situation des pâturages sont de plus en plus préoccupante du fait de l'irrégularité et de la longue pause pluviométrique. Cette irrégularité est plus marquée dans les départements de Linguère (Dealy allant vers Darha, Labgar Tessekeré, Thiamène et Ouarkhokh ), St Louis et Podor (bas diéri) où l'herbe est au ras du sol voir insistante.

### Abreuvement du bétail

A l'exception des animaux de traction, l'essentiel des animaux du système extensif utilise les mares et marigots pour l'abreuver le bétail, ce qui réduit considérablement l'affluence au niveau des forages et puits pastoraux.

### Situation zoo-sanitaire

Durant la période du 02 au 08 septembre 2024, dans le cadre du Système national de Surveillance épidémiologique des maladies animales et au titre de la surveillance passive, les Directeurs régionaux de l'Élevage ont rapporté des suspicions de : pasteurellose chez les espèces bovine, ovine et caprine ; coccidiose aviaire, maladie de Gumboro, maladie de Newcastle ; myiases chez les espèces équine, bovine, ovine, caprine et canine; dermatose no-

dulaire contagieuse bovine ; botulisme chez les espèces bovine, équine et ovine; distomatose chez les espèces bovine, ovine et caprine; fièvre aphteuse chez les espèces bovine, ovine et caprine; trypanosomose chez les espèces bovine et équine ; peste des petits ruminants; ecthyma contagieux chez les espèces ovine et caprine; dermatophilose bovine ; entérotoxémie ; gourme équine ; clavelée ; rage canine ; parvovirose ; lymphangite ; thélériose bovine ; peste équine ; peste porcine africaine ; piroplasmose équine ; hydatidose; habronémose cutanée ; variolaveaire bronchite ovine.

Au total, trois cent vingt-cinq (325) suspicions de foyers de maladies ont été rapportés.

Les cinq (05) pathologies dominantes sont :

- la pasteurellose chez les espèces ovine, caprine et bovine pour 64 foyers;
- la coccidiose aviaire pour 38 foyers ;
- la maladie de Gumboro pour 25 foyers ;
- la maladie de Newcastle pour 22 foyers ;
- les myiases chez les espèces bovine, ovine, caprine, équine et canine pour 19 foyers.

Pour circonscrire les foyers, les mesures suivantes ont été prises : la saisie et la dénaturation d'organes impropres à la consommation humaine, l'isolement des malades, la vaccination pério-focale, le déparasitage, l'antibiothérapie, l'administration d'anti-inflammatoires et la sensibilisation des éleveurs.

## Suivi de la végétation

### Indice de Végétation (NDVI : Normalized Difference Vegetation Index)

La croissance de la végétation à la première décade du mois de septembre se poursuit normalement sur l'ensemble du territoire national avec des valeurs du NDVI qui sont moyennes à fortes. Néanmoins, ces valeurs du NDVI sont similaires à celles de la décade précédente particulièrement dans la zone nord (Figures 1a et 1b). Cependant, certaines localités du département de Podor, telles que Fanaye et Ndoum présentent encore une situation critique avec des valeurs du NDVI qui restent faibles (Figure 2)

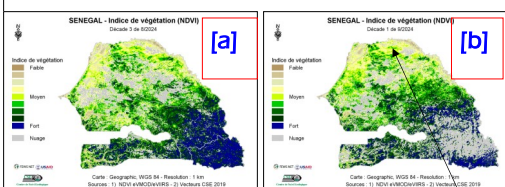


Figure 1 : Cartes du NDVI de (a) la troisième du mois d'août et (b) la première décade du mois de septembre 2024

Figure 2 : Etat du tapis herbacé à Fanaye (CSE, septembre 2024)



### Anomalies de croissance de la végétation (VCI)

A la première décade du mois de septembre, l'analyse du *Vegetation Condition Index* (VCI) montre que les conditions de croissance de la végétation sont similaires à celles de la décade précédente. Elles sont favorables au sud et sud-est. Cependant, elles restent moyennes à défavorables dans la Zone Sylvopastorale, la Vallée du Fleuve et le Bassin arachidier (Figures 4a et 4b).

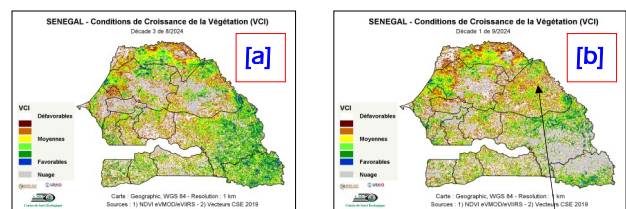


Figure 4 : Cartes du VCI de (a) la troisième décade du mois d'août et (b) la première décade du mois de septembre 2024

Figure 5 : Etat du tapis herbacé à Galoya (CSE, septembre 2024)



## Suivi des marchés

### I – Niveau approvisionnement des marchés

Les offres en céréales locales sèches (mil, sorgho, maïs) s'affaiblissent avec l'épuisement des stocks des produits de la campagne agricole précédente et l'occupation des paysans aux travaux champêtres de la campagne agricole 2024/2025. Les disponibilités des légumineuses (arachide, niébé) ont nettement baissé dans les marchés de collecte. Les stocks des céréales importées (riz) ont aussi baissé. Les stocks des légumes locaux de grande consommation (oignon, pomme de terre) ont nettement baissé par rapport aux deux dernières décades, ce qui a poussé les autorités à lever le gel des importations. La présence des premiers récoltes en vert du maïs est notée dans certaines zones du pays et en provenance des pays limitrophes.

### II – Analyse comparative des prix

**Céréales locales sèches** : les prix moyens de détail s'affichent comme suit : **365F** CFA/kg (mil souna), **400 F** CFA/kg (sorgho), **335 F** CFA/kg (maïs). La comparaison annuelle indique des baisses : mil (- **17%**), sorgho (-**9%**) et pour le maïs (- **3%**). Les variations quinquennales montrent des hausses légères de : mil (+ **16%**), sorgho (+ **19%**) et maïs (+**20%**).

Le prix du riz local décortiqué qui s'élève à **440 F** CFA/kg est en hausse de **13%** et **29%**, respectivement par rapport à ses valeurs annuelle et quinquennale.

**Céréales importées** : Les prix des céréales importées qui s'affichent à : **430 F** CFA/kg (riz brisé importé non parfumé), **545 F** CFA/kg (riz brisé importé parfumé), **320 F** CFA/kg (maïs) restent élevés surtout pour le riz importé. Les comparaisons indiquent de faibles variations annuelles pour le riz non parfumé (+**21%**), pour le riz parfumé (+**6%**) et une baisse pour le maïs (- **2%**). Les variations quinquennales montrent des hausses de : riz importé non parfumé (+**32%**), riz importé parfumé (+**17%**) et maïs (+**14%**).

**Légumineuses** : les prix de détail des produits de rente se situent à : **985 F** CFA (niébé), **370 F** CFA (arachide coque), **775 F** CFA (arachide décortiquée). La comparaison annuelle indique des baisses de **36%** (arachide coque), **27%** (arachide décortiquée) et de **9%** (niébé). La comparaison quinquennale montre des baisses

de **9%** pour l'arachide coque, de **5%** pour l'arachide décortiquée. Par contre une hausse de **16%** est notée pour le niébé.

**Légumes** : Les prix moyens régionaux ont oscillé majoritairement dans les fourchettes suivantes : « **400 – 750** » F CFA/kg (oignon local), « **550 – 800** » F CFA/kg (pomme de terre local), soit des prix moyens respectifs de **505 F** CFA/kg, **675 F** CFA/kg. Les variations annuelles sont de - **53%** (oignon local) et - **12%** (pomme de terre local). La comparaison quinquennale indique une baisse de **16%** (oignon local) et une hausse de **11%** (pomme de terre local). Le prix moyen de l'oignon importé est de **665 F** CFA/kg avec des baisses moyennes de **34%** par rapport à l'année passée et **27%** par rapport à la moyenne quinquennale.

**Bétail** : les prix des sujets présentés ont oscillé dans les fourchettes suivantes : « **287 500 – 450 000** » F CFA/tête pour les bovins, « **92 500 – 137 500** » F CFA/tête pour les ovins, « **35 000 – 45 000** » F CFA/tête pour les caprins, soit des prix moyens respectifs par tête de : **373 915 F** CFA, **123 000 F** CFA, **41 370 F** CFA. La comparaison par rapport aux périodes de référence montre des variations annuelles de (+**3%**) chez les bovins, de (+**7%**) chez les ovins et (+**5%**) chez les caprins. La comparaison quinquennale indique des variations de hausse pour les bovins (+ **26%**), ovins (+**23%**) et chez les caprins (+**15%**).

Les termes de l'échange par rapport au riz importé ordinaire et à l'année passée, ont baissé de **19%**, **15%** et **16%** respectivement chez les bovins, les ovins et les caprins. Ceci est liée à la hausse du prix du riz importé ordinaire.

**III – Perspectives** : La deuxième décade du mois de septembre 2024 serait caractérisée par des offres faibles dans les marchés ruraux de collecte et des stocks moyens à faibles dans les marchés urbains pour les produits locaux secs. L'affluence dans les marchés ruraux devrait s'affaiblir avec l'épuisement des stocks des producteurs et les activités de la campagne agricole en cours. Conséquemment, les prix des produits agricoles locaux (céréales sèches, légumineuses) vont poursuivre leurs hausses saisonnières. La présence sur le marché des premiers récoltes en vert du maïs dans certaines zones va s'améliorer de plus en plus.

### Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie

Aéroport Léopold S. Senghor B.P. 8257 Dakar-Yoff \_ Sénégal

Téléphone : +221 33 869 53 39 Fax : +221 33 820 13 27

Messagerie : gtp-senegal\_dmn@yahoo.fr

### Groupe de Travail Pluridisciplinaire

Crée dans le cadre du Programme AGRHYMET, le GTP a pour objectif de contribuer à l'alerte précoce pour la sécurité alimentaire en fournissant des informations complètes sur la campagne agricole. Sa coordination technique est assurée par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM) . Le groupe composé des services intervenant dans le domaine de la production agricole ( Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau, Direction de l'Agriculture, Direction de la Protection des Végétaux, Direction de l'Elevage, Centre de Suivi Ecologique, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Secrétariat Exécutif du Conseil National de la Sécurité Alimentaire, CONACILSS, Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques...) publie à la fin de chaque décade un Bulletin Agrométéorologique Décadaire destiné aux autorités nationales, aux bailleurs de fond et aux techniciens, à la presse etc.

Dans le cadre de la mise en place du Cadre Mondial des services climatologiques, ce groupe a été élargi aux assurances agricoles, INP, CNCR, CONGAD, ANCAR, URAC, Direction Générale Santé , DPVE et à la presse...